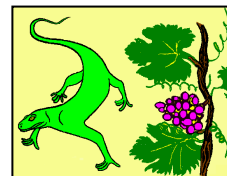


**COMITE D'INTERETS DES QUARTIERS
DE LA TREILLE
ET DES HAMEAUX AVOISINANTS**



Fondé en 1947

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 03 DECEMBRE 2019**

NOM	PRENOM	P/A/E	NOM	PRENOM	P/A/E
ASTIER	BEATRICE	P	JOURDAIN	ODILE	E
BERGERON	YVETTE	E	MAGNAN	BEATRICE	E
BOUTIN	CLAUDE	P	MINKO	ALAIN	P
CAZARELLY	RAYMOND	E	OHANESSIAN	YANNICK	E
CUVELIER	CLEMENCE	P	PAPPALARDO	PATRICIA	P
DE CESARE	MARIO	P	PORTENSEIGNE	MICHEL	E
DURBEC	MICHEL	E	PULLINO	JACQUES	P

(P : Présent, A : Absent non excusé, E : Excusé) –

TRAITEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

N°	Points	Personnes en charge
1	<p><u>PROPRETE -VOIRIE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • A la suite de notre dernière réunion, Béatrice A. a relancé pour la énième fois : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour le réverbère de la montée PORTENSEIGNE, la Mairie et Allo Mairie et Mairie. Les services sont prévenus qu'un dépôt de plainte sera engagé si le nécessaire n'est pas fait. ➤ Pour le nettoyage du centre du village « Engagés au quotidien » 	
2	<p><u>SECURITE –</u></p> <p>Comme prévu, le Major BEAUMONT du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille est venu faire un rappel sur la prévention des incendies le mardi 26 novembre de 18 à 20 heures au CMA.. Nous diffuserons dans le prochain ECHO le tableau synthétique des obligations.</p>	
3	<p><u>ANIMATIONS</u></p> <p><u>CONCOURS DE CRECHES:</u> Béatrice A. transmet à nos adhérents le flyer. Les grandes affiches se trouveront chez Claude, à la fin de la semaine. Merci de les récupérer par secteur et de les afficher.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'organisation et le jury, nous listons les disponibilités de chacun. Liste non exhaustive des Membre de jury : Béatrice A., Alain M., Yvette, Claude, Raymond, Clémence, éventuellement Mario et Alain COUISSINIER... tout le monde peut s'y greffer. <p>Compte tenu des absences, nous décidons de démarrer les évaluations à compter du 2 janvier : Michel D. nous a transmis la grille d'évaluation pour la notation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'autre part, Eliane GIRAUD a contacté Michel D. pour proposer de participer à un documentaire télévisé sur la 30 (chaîne MARSEILLE) sur les crèches traditionnelles qu'elle met du coeur à confectionner. <p>Durant la prise du film, elle en créera une et assurera les commentaires lors de la démonstration. En ce qui nous concerne pour agrémenter le sujet, le journaliste viendrait à la remise des prix le jour du loto, pour accentuer notre esprit de village respectueux des traditions...</p>	

	<p><u>LOTO du 26 janvier 2019 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Patou, comme chaque année, lancera son opération séduction auprès des commerçants pour obtenir des lots. Elle sait y faire... Quant aux achats, nous les réaliserons dès le début janvier • en fonction des prix attractifs. 	
5	<p><u>DRAPEAU la FAMILIALE : où en sont les recherches ?</u></p> <p>Rappel des débats de la dernière réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Drapeau « Familiale la Treille ».</i> <i>La réfection de cette pièce de musée s'avère quasiment impossible. Nous essayons d'envisager toutes les possibilités en nous rapprochant de professionnels qualifiés dans ce domaine.</i> <p>Le travail de remise en état s'avère trop compliqué. Nous allons solliciter Dominique ARNAUD du village, spécialisée dans la confection de pièces anciennes (robes ancestrales, tentures...) pour nous conseiller et éventuellement effectuer le travail de réfection dans la mesure du possible.</p> <p>A noter, la mairie met à disposition 2 fois par an un drapeau pour les célébrations.</p>	
6	<p><u>DERNIERES MINUTES :</u> sur le PPRIF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comme vous le savez, nous nous sommes associés dans la procédure juridique du recours contre le PPRIF avec les autres CIQ du 11^{ème} représentés par la Fédération des ciq du 11è. Le cabinet d'avocats choisi (Me Barbeau) pour défendre cette cause, a demandé 3500 € d'honoraires pour la rédaction de la requête introductive d'instance. Nous avons participé financièrement par solidarité et parce que nous étions également concernés. • Aujourd'hui, l'Etat représenté par le Préfet, a dû faire un appel d'offres pour passer un marché public avec deux cabinets d'avocats sur Lyon. Ceci en raison d'un très grand nombre de recours reçus. Ces avocats ont établi un mémoire en défense sur presque tous les points que la Fédération a présentés. De ce fait, les avocats qui nous représentent doivent établir un mémoire en réplique d'autant que beaucoup de points importants n'ont pas été attaqués par ces avocats. Pour ce travail, ils réclament donc 1800 € TTC. Il semble judicieux de poursuivre jusqu'au jugement qui suivra la présentation du mémoire en réplique. Si le juge nous donne tort, la procédure s'arrêtera là comme convenu en réunion de la Fédération. Les conseillers présents ont voté pour la poursuite de la procédure. Financièrement, les Ciq qui n'avaient pas participé la dernière fois, le feront cette fois-ci. 	
7		

PROCHAINE REUNION : 14 JANVIER 2020

